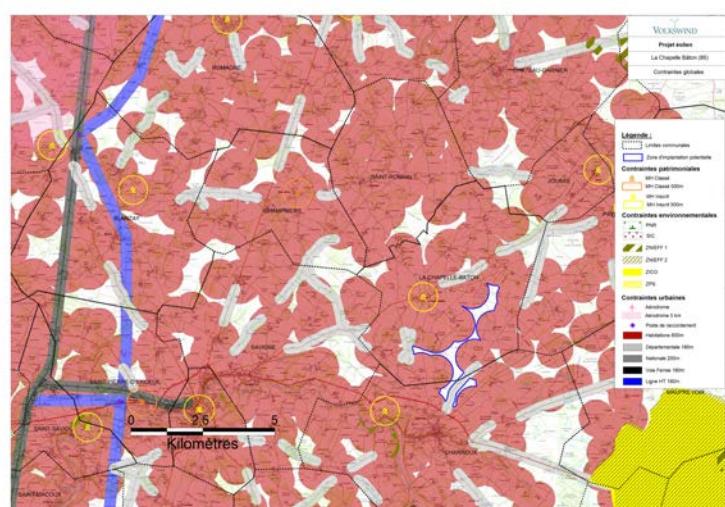


# Ferme éolienne de La Chapelle Bâton

## Infos Projet

### Carte des contraintes



### Etat de l'éolien

#### En France :

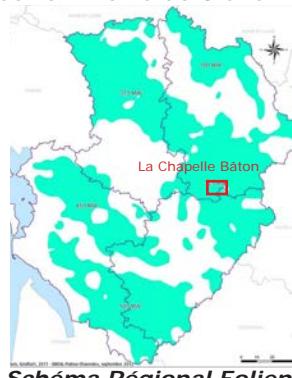
Objectif de 15 000 MW installés d'ici 2018  
(12 065 MW installés fin 2016)

#### En Aquitaine Limousin Poitou-Charentes :

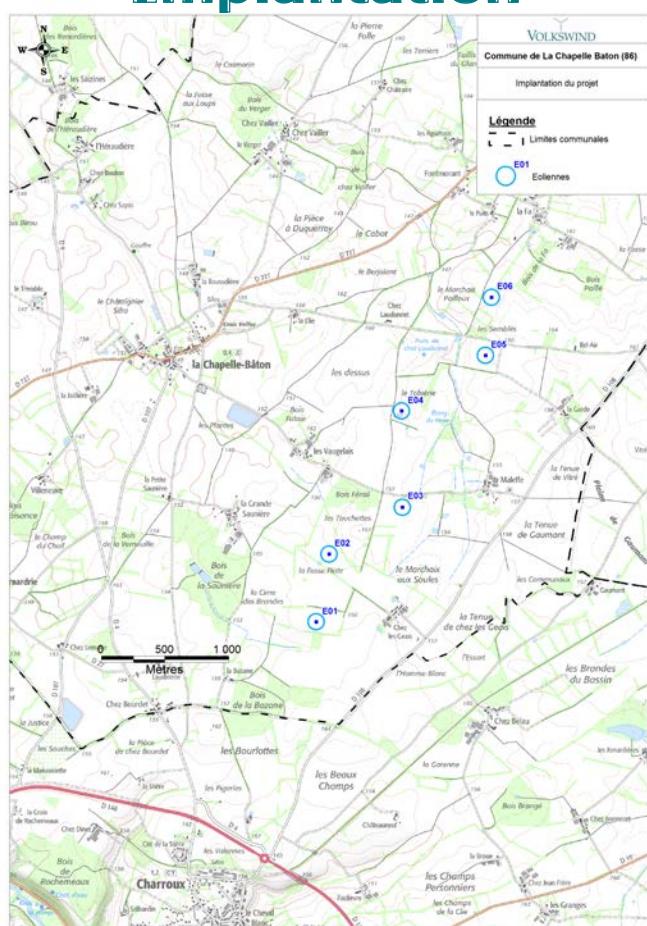
- Objectif de 3 000 MW installés d'ici 2020
- 737 MW installés en mars 2017
- 75 % de l'objectif reste à réaliser en moins de 3 ans

Le SRE Poitou-Charentes a été annulé en avril 2017, il sera remplacé par le **SRADDET**

(Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).



### Implantation



### Etudes naturalistes et acoustiques

#### Etudes faune/flore réalisées par Auddice

La zone d'étude se caractérise par une influence anthropique significative (grandes cultures), en alternance avec des prairies agricoles entourées de haies, ainsi que des boisements et zones humides, qui peuvent accueillir des chauves-souris et des oiseaux.

Une quinzaine d'espèces de chiroptères a été identifiée. Le peuplement de la zone est largement dominé par la Pipistrelle commune et de Kuhl.



Pipistrelle Commune

Les boisements, haies et petites zones humides abritent la majorité des espèces d'oiseaux du site. Certaines utilisent les milieux agricoles pour s'alimenter (Alouette des champs, Linotte mélodieuse...), ou pour chasser (rapaces : Busard cendré, Milan noir, Faucon crécerelle...).

Peu de mouvements migratoires ont été observés.



Faucon crécerelle

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**. Le projet tiendra compte des sensibilités particulières de certaines espèces. Par exemple, un suivi sera réalisé par des ornithologues durant l'exploitation.

#### Etude acoustique réalisée par Erea



Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes (avril/mai 2017). Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne.

Afin que le **niveau de bruit perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe**, un plan d'optimisation (bridage de plusieurs éoliennes suivant les conditions) a ainsi été mis en place.

Après construction des éoliennes, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.



L'inspecteur des Installations classées de la DREAL contrôle le respect de la réglementation.

### Historique

Mars 2015	Etudes de pré-faisabilité et premiers contacts avec la mairie de La Chapelle Bâton
Avril 2015	Début des rencontres avec les propriétaires et les exploitants
Mai - Juin 2015	Présentation du projet en mairie et délibération favorable du Conseil Municipal
Mars 2016	Lancement des études environnementales (bureau d'études Auddice Environnement)
Février 2017	Lancement des études paysagères (bureau d'études Laurent Couasson)
Avril 2017	Lancement de la campagne de mesure acoustique par la société EREA Ingénierie
Juin 2017	Exposition d'information en mairie

### Retombées d'un parc éolien de 6 turbines de 3,6 MW :

**Recettes fiscales estimées :**  
216 000€/an pour le territoire.

**Investissement auprès des entreprises locales :**  
environ 2 millions d'euros

**Emplois :**  
création de l'équivalent de 5 emplois permanents

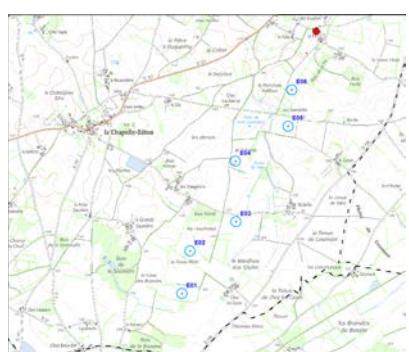
**Production d'électricité estimée:**  
Equivalent de la consommation de 22 000 habitants (chauffage inclus), soit 8 fois la population de la ville de Confolens.

# Votre projet en images

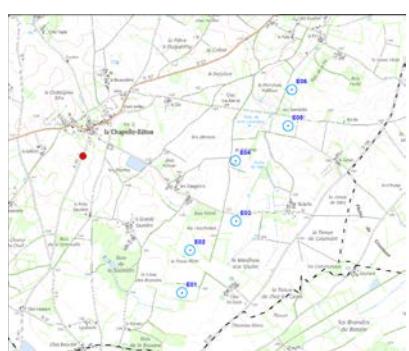
## Visuels Projet



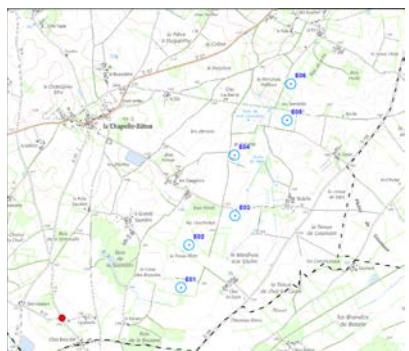
Vue depuis le lieu-dit Maleffe (D108)  
Distance au projet : 960 m



Vue depuis le hameau de La Fa  
Distance au projet : 790 m



Vue depuis La Chapelle Bâton  
Distance au projet : 1,8 km



Vue depuis le hameau Laudinerie (D107)  
Distance au projet : 1,5 km

